



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AUBE

# GARDE PARTICULIER

## DEMANDE D'AGREMENT

Date de mise  
à jour  
01/07/2014

première demande

renouvellement

garde particulier

garde-chasse particulier

garde-pêche particulier

garde des bois et forêts particulier

garde du domaine public routier particulier

agent de développement

### Commettant

NOM : ..... Prénoms .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable .....

Adresse électronique : .....@.....

Qualité (1) : .....

*(1) président d'association, propriétaire ou titulaire des droits d'usage sur le territoire à garder*

### Garde particulier

NOM : ..... Prénoms .....

Date de naissance : ..... lieu de naissance.....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Portable.....

Adresse électronique : .....@.....

Date : ...../...../.....

Date : ...../...../.....

Signature du commettant :

Signature du garde particulier :

## **PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DE LA DEMANDE**

- un justificatif d'identité en cours de validité
- 2 photos d'identité non scannées, format 35 x 40 mm sur fond neutre, de face, tête nue
- demande de reconnaissance d'aptitude technique et certificat de formation(s) pour une première demande
- arrêté de reconnaissance d'aptitude technique et carte jaune périmée pour un renouvellement\*
- copie du permis de chasser (garde-chasse particulier ou agent de développement)
- commission remplie par le commettant accompagnée de ses droits d'usage : bail, titre de propriété, plan \*\*

\*Si la demande est présentée avant la fin de la validité de la carte d'agrément, une copie de la carte suffira à instruire le dossier. La nouvelle carte sera délivrée en échange de l'ancienne

\*\*Si le demandeur se trouve dans l'impossibilité de prouver la réalité de ses droits, en cas de baux verbaux notamment, il déclarera sur l'honneur qu'il est bien titulaire des droits associés aux territoires concernés

\* \* \* \* \*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

la Sous-Préfecture de BAR SUR AUBE

18 rue Armand - CS 20052

10201 BAR SUR AUBE

Téléphone : 03 25 27 06 19

Télécopie : 03 25 27 39 58

Mail : [sous-prefecture-de-bar-sur-aube@aubes.gouv.fr](mailto:sous-prefecture-de-bar-sur-aube@aubes.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h

le vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30

la Préfecture de l'Aube

Bureau de la réglementation et des Elections

2, rue Pierre Labonde – CS 20372

10025 TROYES CEDEX

Téléphone : 03 25 42 37 33

Télécopie : 03 25 42 35 68

Mail : [prefecture@aubes.gouv.fr](mailto:prefecture@aubes.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mercredi et vendredi

de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h00

mardi et jeudi de 8h30 à 11h30

la Sous-Préfecture de NOGENT SUR SEINE

5 avenue Casimir Périer

10400 NOGENT SUR SEINE

Téléphone : 03 25 39 82 19

Télécopie : 03 25 39 06 57

Mail : [sous-prefecture-de-nogent-sur-seine@aubes.gouv.fr](mailto:sous-prefecture-de-nogent-sur-seine@aubes.gouv.fr)

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h